

René TIBOGUE
Commissaire-enquêteur
7, rue des Bouvreuils
87480 ST PRIEST TAURION
Tél. 05.55.36.66.13 / 06.81.72.16.38
Courriel : rene.tibogue@wanadoo.fr

Limoges le 8 juillet 2019

Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne
1, rue de la préfecture
BP 87031
87031 LIMOGES Cedex 01

OBJET : Enquête publique unique, DUP projet RN 147 au Nord de Limoges

Monsieur le Préfet.

Conformément à l'article L123-15 du code de l'environnement, je vous demande de bien vouloir m'accorder un délai supplémentaire de 24 jours, soit jusqu'au 20 août 2019, pour vous transmettre le rapport et les conclusions de cette enquête.

L'enquête s'est terminée le 27 juin, le 5 juillet j'ai rencontré le représentant de la DREAL NA responsable du projet. Après avoir étudié toutes les observations faites pendant l'enquête, le PV de synthèse lui a été remis.

Par courriel du 5 juillet, la DREAL NA m'informait que 15 jours supplémentaires, soit jusqu'au 5 août, lui était nécessaire pour établir le mémoire en réponse aux motifs :

- de préparer de manière qualitative les réponses aux nombreuses questions soulevées ;
- de consulter le ministère préalablement à la remise du mémoire ;
- de la difficulté de répondre dans des délais contraints (15 jours) en période de congés estivale.

Je sollicite ce délai pour me permettre, après avoir étudié les réponses de la DREAL, de rédiger mes avis sur les observations, finaliser le rapport et formuler mes conclusions.

Je reste à votre disposition pour vous fournir tous renseignements complémentaires et je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments respectueux.

